



Conférence générale

GC(61)/5

28 juin 2017

Distribution générale

Français

Original : anglais

Soixante et unième session ordinaire

Point 6 de l'ordre du jour provisoire
(GC(61)/1)

Approbation de la nomination du Directeur général

1. Le 16 septembre 2013, la Conférence générale avait approuvé la nomination de M. Yukiya Amano, l'actuel Directeur général de l'Agence¹. Le mandat du Directeur général expire le 30 novembre 2017.

2. Le 8 mars 2017, le Conseil a nommé, par acclamation, M. Yukiya Amano au poste de Directeur général pour une période de quatre ans allant du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2021. Conformément à l'article VII.A du Statut, le Conseil demande à la Conférence générale d'approuver cette nomination et, en conséquence, recommande l'adoption du projet de résolution ci-après.

Projet de résolution

La Conférence générale,

- a) Ayant examiné la question de la nomination du Directeur général,
- b) Ayant examiné en outre la recommandation du Conseil des gouverneurs sur cette question figurant dans le document GC(61)/5,

Approuve, conformément à l'article VII.A du Statut, la nomination de M. Yukiya Amano au poste de Directeur général pour la période allant du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2021.

¹ Résolution GC(57)/RES/3.